

# Rapport public Parcoursup session 2023

ECOLE DU LOUVRE - Archéologie, histoire de l'art, anthropologie

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ECOLE DU LOUVRE - Archéologie, histoire de l'art, anthropologie	Jury par défaut	Tous les candidats	300	1325	347	352	12

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus locaux

- Faire preuve d'un intérêt et d'une curiosité affirmés pour l'histoire de l'art et l'archéologie, le patrimoine et les musées, ainsi que d'un solide sens de l'observation.
- Disposer de très solides compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir construire et argumenter un raisonnement.
- Disposer de solides repères spatio-temporels. Avoir des acquis préalables assurant une bonne capacité à se situer dans l'espace et le temps ; avoir une maîtrise des grandes périodes historiques, avec leurs grands jalons chronologiques, ainsi que des repères géographiques issus des programmes des filières de l'enseignement secondaire.
- Pouvoir travailler de façon autonome et savoir organiser son travail afin de faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier et soutenu.
- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque.
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.
- Aucune pratique artistique n'est requise ni enseignée à l'Ecole du Louvre.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'enseignement s'appuie sur l'étude de sites, d'édifices, d'oeuvres et d'objets conservés dans les institutions patrimoniales. Il comprend :

Des cours de tronc commun:

- Cours d'histoire générale de l'art
- Cours de méthodologie
- Cours d'histoire des techniques de création
- Cours d'initiation à l'iconographie
- Cours d'initiation à la muséologie
- Travaux dirigés devant les œuvres (TDO)

Des cours optionnels obligatoires :

- Cours de spécialité (cours organiques, cours de synthèse, travaux pratiques)
- Cours de langues vivantes appliquées (allemand, anglais, espagnol, français langue étrangère, italien)

Des cours complémentaires facultatifs :

- Cours d'épigraphie
- Cours de dessin archéologique
- Cours de numismatique
- Cours d'emblématique
- Cours d'iconographie

Les enseignements en premier cycle ne sont pas semestrialisés. Cours de septembre à avril. Evaluations : contrôle continu tout au long de l'année et examens terminaux en mai-juin (session de rattrapage en septembre).

Pour en savoir plus : <http://www.ecoledulouvre.fr/enseignements/etre-eleve/premier-cycle/nature-enseignement>

[http://www.ecoledulouvre.fr/sites/default/files/pdf/ssdossier2/prog\\_elevecycle1.pdf](http://www.ecoledulouvre.fr/sites/default/files/pdf/ssdossier2/prog_elevecycle1.pdf)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### Mise en contexte générale :

Formation sélective, l'École du Louvre ne retient chaque année qu'un nombre limité de candidats admis à entrer en première année de premier cycle par voie de concours. Pour tous les candidats, la pré-inscription sur Parcoursup est le préalable indispensable à l'épreuve écrite d'admission du Concours d'entrée en première année de premier cycle de l'École du Louvre.

### Concours d'entrée en premier cycle

Le Concours d'entrée en premier cycle de l'École du Louvre est l'unique porte d'entrée pour l'accès en première année de premier cycle. Il a comme objectif d'évaluer si les candidats ont les aptitudes et les compétences nécessaires pour entreprendre et poursuivre avec les meilleures chances de succès les études de premier cycle de l'École du Louvre (trois années d'études). L'année 2023 correspondait à la seconde édition du concours d'entrée en première année de premier cycle après la réforme. Le Concours s'est déroulé le 22 avril 2023 à la Maison des examens à Arcueil et dans quatre centres ultramarins.

### Première étape du concours :

Une première étape de pré-sélection des candidats est opérée sur la base des critères explicités dans le tableau synoptique joint au présent rapport. Les résultats et compétences académiques (notes du baccalauréat de français de Première et de celles de certaines matières évaluées en contrôle continu pendant l'année de Première et les deux premiers trimestres de Terminale) ainsi que le projet de formation sont pris en compte pour l'évaluation des critères par la Commission d'examens des vœux. Les candidats pré-sélectionnés sont convoqués par mail la semaine précédant le concours, pour la deuxième étape de la sélection. Les candidats qui ont suivi en Terminale la spécialité et/ou l'option facultative « Histoire des arts » sont dispensés de pré-sélection et directement convoqués à la deuxième étape. Pour cette édition 2023, la pré-sélection sur dossier n'a pas été effectuée, l'effectif des candidats permettant à tous de présenter les épreuves du concours.

### Deuxième étape du concours : une épreuve écrite composée de trois exercices

**Premier exercice :** Une série de questions permettant d'évaluer la capacité des candidats à se situer dans l'espace (lecture de cartes, plans, etc.) et dans le temps (maîtrise de repères chronologiques, usage d'une chronologie).

Le programme du tronc commun de première année de premier cycle portant sur les périodes anciennes, les civilisations et les sites archéologiques des Antiquités orientales, égyptiennes, grecques, romaines ainsi qu'indiennes et chinoises, il est indispensable que les élèves puissent asseoir leurs futures acquisitions de connaissances sur de solides structures spatio-temporelles.

Durée de l'épreuve : environ 20 mn. 20 points.

**Deuxième exercice :** un exercice de description d'une œuvre d'art

Cette épreuve permet évaluer les capacités d'observation et d'attention portée à une œuvre (reprographiée en couleurs) soumise aux candidats, ainsi que leur aptitude à structurer une description, en conjuguant acuité du regard, précision du vocabulaire et maîtrise de l'expression écrite. Durée de l'épreuve : environ 40 mn. 20 points.

**Troisième exercice :** une composition d'histoire de l'art

Cette composition écrite fait appel à la culture scolaire et personnelle du candidat, mais rend également compte de la préparation de l'épreuve accomplie pendant l'année scolaire en cours. Ainsi le sujet qui doit être traité permet de faire appel à certaines des œuvres mises annuellement au programme, de les associer - éventuellement avec d'autres - dans un propos clair et organisé. L'épreuve permet aussi d'apprécier la correction de la langue et les qualités d'expression écrite du candidat.

Durée de l'épreuve : environ 2h00. 40 points.

Une liste limitative d'œuvres (entre 25 et 40) est fournie au début de l'année scolaire aux candidats sur le site internet de l'École du Louvre. Les œuvres inscrites sur cette liste – sites patrimoniaux, monuments historiques, objets et œuvres conservés dans les collections publiques, en France et à l'étranger – constituent un programme annuel qui doit avoir fait l'objet d'un travail préalable par les candidats.

Les œuvres au programme sont facilement accessibles sur les sites internet des institutions qui ont la charge de leur conservation et de leur valorisation. Il est recommandé aux candidats de consulter en priorité les ressources documentaires disponibles en ligne sur ces sites institutionnels. Une bibliographie très sommaire, composée d'un ou deux ouvrages d'histoire générale de l'art, peut être proposée en complément.

**Commission d'examen des Vœux (CEV)**

Une Commission d'examen des Vœux (CEV) composée de cinq membres nommés par la Directrice de l'École du Louvre est mise

en place pour assurer la pré-sélection des candidats et déterminer la liste des admis à l'issue des corrections du concours. Cette Commission, mise en place le 9 mars 2023, était composée de :

- La Directrice de l'École du Louvre ;
- La Directrice des études ;
- Deux professeurs d'histoire-géographie en lycée, enseignants en spécialité histoire des arts ;
- Un professeur d'histoire générale de l'art de l'École du Louvre, enseignant en première année et deuxième année de premier cycle.

La commission d'examen des Vœux, présidée par la Directrice de l'École du Louvre, s'est réunie le 14 avril 2023 pour examiner les candidatures dans Parcoursup et procéder à la pré-sélection des candidats. Le nombre de candidats définitif le permettant, elle a pris la décision de convoquer l'ensemble des candidats au Concours d'entrée.

La commission d'examen des Vœux s'est réunie à nouveau le 15 mai 2023 après la phase de correction des copies du concours. A l'issue de l'examen des résultats du concours d'entrée, elle a classé 404 candidats pour 300 places de première année de premier cycle. Le seuil d'admission a été fixé à 52,75/80.

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux en 2023.

En effet, l'ensemble des candidats inscrits dans la plateforme Parcoursup ont été convoqué aux épreuves écrites.

Le tableau synoptique correspond à la phase de pré-sélection des candidats au Concours d'entrée en première année de premier cycle et, compte tenu de la convocation au concours de l'ensemble des candidats, les critères de pré-sélection déterminés par la commission d'examen des vœux n'ont pas eu besoin d'être utilisés.

La seconde phase de sélection des candidats, le concours d'entrée de première année de premier cycle de l'École du Louvre, a été l'unique mode de sélection en 2023.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

### Description d'une œuvre d'art :

Sujet : Henri Matisse, *Intérieur aux aubergines*, 1911, Détrempe à la colle sur toile, 212 x 249 cm, Grenoble, musée de Grenoble.

Il était attendu des candidats qu'une personne n'ayant pas l'image devant les yeux puisse la visualiser au maximum à travers sa description. La consigne était énoncée de la manière suivante : « Vous décrierez de manière précise et structurée le tableau dont la photographie vous est proposée. Votre description ne comprendra ni interprétation ni mise en contexte ».

Trois critères principaux ont été pris en compte dans l'évaluation des copies des candidats : la maîtrise de la langue, la structure du discours et le contenu de la description. Le jury attendait des candidats qu'ils s'attachent à décrire l'organisation générale de la composition, à identifier et à dénommer le mobilier et les objets. Une observation attentive devait permettre de reconnaître un vase couvert, deux statuettes, des cadres, deux poires, trois aubergines, un bouquet dans un vase, un carton à dessins... La reconnaissance des motifs et des couleurs permettait des développements importants. Le jury a été attentif à la capacité des candidats à citer avec justesse non seulement des couleurs mais également des nuances (bleu nuit, vert tendre, gris lilas...), à nommer des motifs et à les associer à un élément spatial précis. L'évocation des plans et de l'ambiguïté spatiale constituait une dimension essentielle de la description. Les candidats pouvaient relever la non-conformité de la représentation aux lois de la perspective en mentionnant, par exemple, l'étrangeté du reflet dans le miroir.

Les attendus de l'exercice ont, d'une manière générale, été bien appréhendés par les candidats. Nombreux sont ceux, toutefois, qui ont été pénalisés en raison d'une maîtrise insuffisante de l'expression écrite. Un malus de 5 points a été appliqué à toute copie présentant plus de vingt fautes d'orthographe (lexicales ou grammaticales).

### Composition d'Histoire de l'art

Sujet : « *Je considère que la lumière, telle que je l'emploie, est une matière.* » Discutez cette citation du peintre Pierre Soulages (1919-2022), en l'appliquant aux arts visuels en général, en particulier aux œuvres qui vous ont été indiquées sur la liste d'œuvres du concours (quatre au minimum). Un développement en trois pages minimum (sept au maximum) est attendu.

Le jury n'attendait pas pour cette question de plan spécifique, mais un argumentaire organisé à partir d'exemples précis et



développés. Tous les types de plan étaient recevables, dès lors que le propos tenu par le candidat était structuré et que ses idées étaient exposées clairement.

Les élèves disposaient pour étayer leur argumentation de la liste d'œuvres transmises dès septembre en vue de la préparation du concours. Le jury attendait des candidats qu'ils mentionnent au moins 4 exemples tirés de la liste d'œuvres à préparer pour illustrer leur propos. Le recours à un nombre d'exemples restreints, mais pertinents et développés, était préférable à une énumération. Trop souvent, les candidats se sont contentés de mentionner des exemples qui auraient dû être décrits et analysés. Le sujet invitait à s'interroger sur la matérialité d'une œuvre et le rôle de la lumière pour donner corps à cette dernière. Les bonnes copies ont été attentives à s'interroger sur le rôle de la lumière à la fois comme source même de l'existence physique d'une œuvre (la photographie, le cinéma) et comme élément lui donnant sens (vitrail, objet d'art jouant sur la transparence, le reflet, jeu sur les ouvertures, les ombres et les lumières en architecture ou sculpture). Certains candidats ont limité leur réflexion à l'usage de la couleur pour rendre l'illusion de la lumière en peinture ce qui s'est avérée une approche insuffisante. Une grande majorité de candidats a proposé une réflexion structurée - comprenant introduction, développement en plusieurs parties et conclusion - qui s'appuyait sur la description et l'analyse de plusieurs œuvres, dont celles proposées dans la liste des œuvres au programme ; un écueil fréquent consistant en un défaut de problématisation au profit d'une juxtaposition d'œuvres. La mention dans la composition d'une œuvre de Pierre Soulages, artiste décédé en octobre 2022 alors que son centenaire avait été célébré en 2021, était un plus.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat, en particulier résultats de français (écrit et oral)	Résultats aux épreuves écrites et orales anticipées du baccalauréat de français	Notes d'écrit et d'oral au baccalauréat de français	Essentiel
	Notes, niveau ou progression	Résultats en histoire-géographie	Notes d'histoire-géographie en terminale ou au baccalauréat	Essentiel
	Notes, niveau ou progression	résultats en philosophie	Notes de terminale en philosophie	Important
	Notes, niveau ou progression	Résultats en langue vivante	Notes de terminale en LV1	Important
	Niveau et progression des moyennes	Appréciations des enseignants	Appréciations sur la Fiche Avenir et les bulletins de notes du lycée ou obtenus lors d'éventuelles formations suivies	Important
	Notes, niveau ou progression	Résultats en langue ancienne	Notes de terminale dans la spécialité ou l'option facultative Langues et cultures de l'Antiquité : Grec ou Latin	Important
	Notes, niveau ou progression	Résultats en Histoire des arts	Notes de première et de terminale en spécialité ou option facultative Histoire des arts	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Niveau et progression des moyennes	Classement sur la Fiche Avenir	Rang dans la classe	Important
	Candidats en réorientation ou candidats étrangers	Résultats obtenus au baccalauréat ou au diplôme équivalent et / ou appréciations obtenues lors d'une ou plusieurs formations suivies.	Mentions et notes obtenues au baccalauréat ou équivalent. Notes et appréciations obtenues dans les formations suivies (pour les candidats ne disposant pas de fiche avenir)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir organiser son travail	Savoir faire face à une charge de travail importante impliquant un travail personnel régulier et soutenu : savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie	Capacité à travailler de façon autonome.	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Important
	Capacité à s'investir	Capacité à réussir dans la formation.	Champ « Avis sur la capacité de réussir » de la fiche Avenir	Important
	Ouverture au monde, Curiosité intellectuelle	Curiosité et intérêt pour l'histoire de l'art, le musée et le patrimoine.	Projet de formation motivé ; suivi d'un enseignement optionnel d'Histoire des arts	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Démarches entreprises en de se renseigner précisément sur le parcours de formation proposé par l'Ecole du Louvre et / ou ses débouchés professionnels.	Projet de formation motivé	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation	Cohérence du projet avec la formation.	Pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité	Curiosité et intérêt avérés pour l'histoire de l'art, les musées et le patrimoine.	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel

**Signature :**

Claire Barbillon,

Directeur de l'établissement ECOLE DU LOUVRE